



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Lundi, le 16 janvier 2006
Salle du Conseil, Hôtel de ville

(traduction simultanée)

Présents:	Gérald Allain, Maire Roger Rioux, Secrétaire Marc Michaud, DGA	Réal Gervais, Directeur général Doreen Banville, Secrétaire adj.
Conseillers :		
Quartier 1	Aldéo Nadeau	Réal Morneault
Quartier 2	Louis Lavoie	Albert W. Martin
Quartier 3	Gérald Morneault	Don Moreau
Quartier 4	Charles Fournier	Michel Dubé

La réunion débute à 20h00 sous la présidence du Maire Allain. M. Allain souligne l'exploit du patineur Shawn Sawyer d'accéder aux Jeux Olympiques de Turin en gagnant une médaille de bronze aux Jeux du Canada.

Il est proposé par Don Moreau et appuyé de Michel Dubé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. **Adoptée.**

2006-008 M. Gérald Morneault propose que le procès-verbal suivant soit accepté tel que présenté :
4 janvier 2006 – Réunion ordinaire publique
Appuyée par Louis Lavoie. **Adoptée.**

BARÈME DE PÉRÉQUATION DES TAUX DE TAXE

2006-009 **Attendu que l'article 32(5.2) de la *Loi de 1998 sur Edmundston* permet à la municipalité d'établir un barème de péréquation des taux d'imposition dans Edmundston à compter du 1^{er} janvier 2006;**

Attendu que les taux devront être établis en vertu des services communs, excluant les services d'incendie et les anciennes dettes pour chacune des zones;

Attendu qu'une période de 8 ans est considérée raisonnable afin d'ajuster un taux de taxation uniforme commun pour les mêmes niveaux de service et que la péréquation est indépendante de toute augmentation de taxation qui pourrait survenir pendant cette période;

Qu'il soit résolu que le barème de péréquation des taux communs d'imposition soit adopté et que les augmentations suivantes (par 100\$ d'évaluation) s'appliquent aux taux de taxe respectifs de chacune des zones pour les années 2006 à 2013 :

Zone 2	\$0.0462
Zone 3	\$0.0208
Zone 4	\$0.0486
Zone 5	\$0.0373

**Proposée par Charles Fournier. Appuyée par Louis Lavoie.
Adoptée.**

BUDGETS D'OPÉRATION 2006

COMPTE GÉNÉRAL

2006-010 M. Louis Lavoie propose que le Conseil d'Edmundston accepte que la somme de 21,974,172\$ soit le budget total de la municipalité pour l'année 2006, que la somme de 15,520,423\$ soit le mandat de la municipalité, et que les taux d'imposition soient les suivants :

**1.5950\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 1/Edmundston
1.1001\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 2/Saint-Jacques
1.4383\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 3/Saint-Basile
1.3532\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 4/Verret
1.0889\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 5/DSL de Mad.**

Le Conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvant dans le territoire de la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par Charles Fournier. Adoptée

COMPTE EAU ET ÉGOUTS

2006-011 M. Aldéo Nadeau propose que le Conseil d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2006 comprenne des revenus de 5,118,238\$ et des dépenses de 5,118,238\$ et que 496\$ soit le tarif annuel sur l'ensemble du territoire.

Appuyée par Don Moreau. Adoptée

COMPTE ÉNERGIE

**2006-012 M. Gérald Morneault propose que le Conseil d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'énergie pour l'année 2006 comprenne des revenus de 18,042,641\$ et des dépenses de 18,042,641\$.
Appuyée par Réal Morneault. Adoptée.**

M. Jeannot Raymond, Trésorier présente le détail des Budgets 2006 pour le compte Général, Eau et Égouts et Énergie respectivement.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

NO. 24R-2006 ARRÊTÉ MUNICIPAL D'EAU ET ÉGOUTS – ANNEXE A

Le Secrétaire procède à la 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté.

INFORMATION GÉNÉRALE

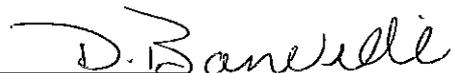
- Prochaine réunion publique – 30 janvier 2006 à 20h00

PÉRIODE DE QUESTION :

Aucun commentaire n'est apporté.

Ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneault à 20h48.


Gérald Allain, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe